



Passage piéton pour aveugle devant sorti garage

Par Cypri83

Bonjour je vien à ce jour car il m'arrive une chose qui reste pour moi incompréhensible, il y a un mois de cela j'ai découvert la mise en place d'un passage piéton ainsi que dès poteau devant la sorti de mon garage se qui me rend dans l'impossibilité de rentré mon véhicule dans celui ci, après plusieurs essaie inutile j'ai juste réussi à bloquer toute la circulation me trouvant devant la route principale de la ville

Ayant envoyer un mail au service technique de la mairie

Il m'on répondu en me disant que ce passage était réservé au personne mal voyante et que je n'avais en aucun cas le droit de stationner sur le trottoir ?

Ce qui ne répond toujours pas à ma question

Comment est il possible d'implanter un passage piéton pour aveugle devant la sorti de mon garage ? Et comment rentre ma voiture ?

Par yapasdequoi

Bonjour,

Avez-vous la preuve que votre garage a bien été autorisé par un permis de construire ? Et si oui, l'emplacement de l'entrée de ce garage est-elle conforme au permis ?

Par isernon

bonjour,

en soi, le passage pour piétons ne gêne pas pour entrer et sortir votre véhicule de votre garage, ce qui peut être gênant, ce sont les poteaux de signalisation de ce passage.

je vous conseille de voir l'urbanisme de votre ville avec les photos expliquant la situation.

salutations

Par janus2

Bonjour,

Plutôt qu'un mail aux services techniques, demandez un rendez-vous avec le maire, il vaut mieux s'expliquer de vive voix.

Par StephaneB

Bonjour

Au début, un RDV avec l'adjoint en charge de la voirie et de l'urbanisme.

Si la commune ne veut pas comprendre, LRAR d'un avocat au maire, car il empêche votre libre circulation.

Par yapasdequoi

Mais avez-vous la certitude que ce garage et son entrée ont bien été légalement installés ?